



CHARGÉ DE MISSION (H/F)
ANIMATION DU SAGE MIDOUZE

Fiche de poste

CONTEXTE

L'Institution Adour est un syndicat mixte œuvrant pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. En tant qu'EPTB, elle mène une mission à l'échelle globale du bassin de l'Adour pour assurer une cohérence des politiques et actions à l'échelle des bassins versants, en conduisant des missions d'animation ou de maîtrise d'ouvrage de projets sur ces domaines de compétences, en concertation avec les partenaires et acteurs des territoires. L'ensemble de ses missions est exercé en lien et en complémentarité avec les acteurs compétents sur les territoires du bassin de l'Adour.

L'Institution Adour porte les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin pour le compte des commissions locales de l'eau (CLE).

Le SAGE Midouze a été adopté en janvier 2013 et est depuis en phase de mise en œuvre. A cheval sur les départements des Landes et du Gers, sur la partie nord du bassin de l'Adour, le territoire du SAGE s'étend sur 3142 km².

Les cours d'eau du bassin de la Midouze connaissent des étiages sévères liés à une inadéquation entre les besoins du territoire et la ressource disponible, qui s'accroissent avec l'impact du changement climatique. Ce point constitue un des enjeux principaux de ce bassin. Afin de restaurer un équilibre quantitatif, le SAGE prévoit, en complément des économies d'eau à réaliser et d'une meilleure gestion de la ressource disponible, la possibilité de construire de nouveaux réservoirs de soutien d'étiage.

A ce titre et afin de répondre aux attentes sociétales, économiques et environnementales, l'Institution Adour porte en concertation avec les acteurs locaux un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) sur le sous-bassin du Midour, secteur prioritaire en terme de gestion quantitative. Le PTGE Midour a été validé en mars 2020, les actions prévues doivent à présent être mises en œuvre.

Depuis 2020, un travail similaire d'élaboration d'un PTGE a été engagé en concertation avec les acteurs locaux sur le sous bassin versant de la Douze, limitrophe au Midour, et également en déséquilibre quantitatif marqué.

Afin d'une part de mettre en œuvre l'ensemble des actions du PTGE Midour en assurant leur compatibilité avec le SAGE et leur conformité avec son règlement, et d'autre part d'intégrer dans le SAGE les enjeux et actions qui seront prévus sur le futur PTGE Douze, la CLE du SAGE Midouze a acté en 2020 d'engager une révision du SAGE.

Dans ce cadre, le chargé de mission du SAGE Midouze aura en charge l'animation de la révision du SAGE et de sa mise en œuvre. Des liens de travail étroits et réguliers sont à maintenir avec l'animation des démarches de PTGE, aussi portées par l'Institution Adour, pour assurer la cohérence des projets, de leurs objectifs, de leurs calendriers. Le chargé de mission travaillera au sein de l'équipe d'animation des SAGE et participera aux actions inter-SAGE du bassin de l'Adour.

MISSIONS

Le chargé de mission doit animer la révision et la mise en œuvre du SAGE Midouze et suivre l'élaboration et la mise en œuvre des PTGE du bassin, en assurant le lien avec les instances de la CLE Midouze placées au cœur de la gouvernance des PTGE et en veillant à la cohérence du contenu des PTGE avec le contenu du SAGE qui constitue le cadre de référence dans lequel le PTGE doit s'inscrire.

Il doit assurer le suivi technique, administratif et financier relatif au SAGE Midouze.

Il travaillera en lien étroit avec l'animateur dédié aux PTGE Midour et Douze, ainsi qu'avec les animateurs des autres SAGE portés par l'Institution Adour.

1/ Réviser et mettre en œuvre le SAGE Midouze

Le chargé de mission est le référent technique pour la révision et la mise en œuvre du SAGE. Il travaille en lien étroit avec le Président et les vice-Présidents de la CLE et les acteurs locaux, ainsi qu'avec les chargé(e)s de mission des SAGE limitrophes pour initier/mener/suivre des démarches inter-SAGE. Il poursuit et valorise le travail réalisé depuis 2013 dans le cadre de cette première phase de mise en œuvre du SAGE.

Ses missions consistent notamment à :

- Maintenir une dynamique de travail des instances du SAGE ; organiser, préparer et animer les réunions de la CLE, du Bureau, des commissions, des groupes de travail - en rédiger le compte-rendu ; assurer la modification ou le renouvellement des instances ;
- Appuyer le président de la CLE dans son mandat et informer/former les autres membres de la CLE ;
- Poursuivre le travail de révision du SAGE Midouze - animer les phases de mise à jour de l'état des lieux /diagnostic du territoire, de précision des enjeux et objectifs, de rédaction des documents du SAGE, etc. - rédiger les documents du SAGE ;
- Marchés publics : réaliser les documents nécessaires à d'éventuelles prestations (cahiers des charges, etc.) et coordonner et suivre les prestataires ;
- Animer la concertation pour notamment faire émerger des projets ou des études permettant de répondre aux enjeux du SAGE ; participer et contribuer aux réunions des partenaires sur le territoire et suivre l'avancement des actions mises en œuvre sur le bassin répondant aux objectifs et enjeux du SAGE ;
- Valoriser le travail mené depuis 2013 dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du SAGE ;
- Rédiger les avis sur les demandes d'autorisation loi sur l'eau, ICPE et documents d'urbanisme pour lesquels la CLE est sollicitée ;
- Former / informer sur le SAGE et ses implications (collectivités, syndicats, services de l'Etat, etc.), assurer le rôle de relais de la CLE auprès des acteurs de terrain, réaliser des actions de communication pour différents publics ;
- Tenir à jour le tableau de bord du SAGE ; rédiger les bilans d'activités annuels ;
- Travailler avec les animateurs des autres SAGE dans des démarches inter-SAGE.

2/ Suivre les PTGE Midour et Douze

Le chargé de mission suivra l'élaboration du PTGE Douze et la mise en œuvre du PTGE Midour, portés par l'Institution Adour, en lien étroit et régulier avec l'animateur dédié, et ce au regard du rôle central du SAGE comme cadre des possibilités d'actions ciblées au sein des PTGE et de la place de la CLE au sein du processus de gouvernance du projet.

Ses missions consistent notamment à :

- Suivre l'élaboration et la mise en œuvre des PTGE, notamment en contribuant à anticiper les points de blocage au niveau des instances décisionnelles (principalement CLE) ;
- Participer aux réunions (techniques et/ou stratégiques) du PTGE et s'impliquer dans la gouvernance et la concertation mises en place ;
- Garantir la compatibilité des PTGE avec le SAGE Midouze et la cohérence des objectifs, dispositions et actions de ces projets ;
- Valoriser les travaux menés dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre ou de la révision du SAGE pour les PTGE ;
- Rendre compte de l'avancement de la démarche auprès de la CLE Midouze.



PROFIL

Formation :

Bac +5 avec expérience dans la gestion de projet / la concertation en collectivité
 Formation dans un des domaines suivants : eau/milieux aquatiques/environnement/agronomie
 Maîtrise de l'outil informatique
 Permis B valide exigé

Compétences - connaissances :

Savoirs :

- Connaissances techniques et scientifiques pluridisciplinaires et transversales : gestion intégrée de la ressource en eau et en aménagement du territoire, écologie des milieux aquatiques, hydrologie, agronomie et pratiques agricoles, assainissement, eau potable, qualité de l'eau, prospective et changement climatique, etc. ;
- Connaissances des acteurs (publics, parapublics, privés, socio-économiques, associatifs, etc.) usagers des ressources en eau et/ou œuvrant pour leur gestion ;
- Connaissances du cadre réglementaire, du fonctionnement des collectivités et des établissements publics et des procédures de marchés publics ;
- Conduite et gestion de projet ;

Savoirs-faire :

- Suivre et impulser une dynamique ; mobiliser des partenaires ;
- Maîtriser les techniques d'animation / concertation / négociation ; animer des réunions ;
- Elaborer des diagnostics de territoire et les rendre accessibles ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Excel, Word, Power-point) ;
- Maîtrise d'un outil SIG (Qgis) ;
- Monter des dossiers de demandes de subventions ;
- Rédiger un cahier des charges, gérer des marchés, suivre des études, monter un projet.

Qualités personnelles :

- Capacité d'animation et d'écoute, force de proposition ;
- Qualités oratoires et relationnelles (concertation, communication, médiation, motivation) ;
- Qualité rédactionnelle ; esprit d'analyse et de synthèse ; pédagogie ;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et avec des partenaires ;
- Pluridisciplinarité et capacité d'organisation et d'animation de projet ; autonomie, sens de l'initiative ; force de proposition ; dynamisme.

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Le chargé de mission est placé sous la responsabilité hiérarchique de la responsable du service « gestion intégrée » et sous l'autorité du DGS de l'Institution Adour.

Rattachement hiérarchique : responsable du service gestion intégrée

Nombre de personnes encadrées : aucune

Relations internes : ensemble des agents de l'Institution Adour

Relations externes : élus du territoire, services de l'Etat et ses établissements publics, agence de l'eau Adour-Garonne, services des Départements membres de l'EPTB, services de la Région Nouvelle-Aquitaine, ensemble des partenaires techniques et financiers, collectivités locales, associations, acteurs économiques et scientifiques, usagers, etc.



CONDITIONS D'EMPLOI

Prise de poste : début juillet 2023

Lieux de travail : Mont-de-Marsan (Landes) ; possibilité de télétravail 2 jours par semaine sur accord de l'employeur. Déplacements à prévoir pour les besoins de la mission.

Type de contrat : CDD de 3 ans

Catégorie : Ingénieur ; rémunération selon les grilles de chaque cadre d'emploi

Temps de travail : 1607 h/an

Moyens matériels du poste : matériel informatique, téléphone fixe et mobile, imprimante, véhicule de service en partage

Candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser au Président de l'Institution Adour (Institution Adour, 38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex ; contact-rh@institution-adour.fr ; 05.58.46.18.70), jusqu'au 22 mai 2023.

